

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 11 mai 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 mai 2017

2017 DEVE 77 Communication sur le renouvellement de la convention avec l'association « Chemin vert » pour la mise à disposition d'un jardin partagé et de son extension au 19 bis, rue de l'Orillon (11e).

Mme Pénélope KOMITÈS, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil du 11e arrondissement en date du 13 mars 2017, autorisant le Maire du 11e à signer avec l'association « Chemin Vert », une convention renouvelant la mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé dans le square Jules Verne, 19 bis rue de l'Orillon (11e) ;

Vu le projet de délibération en date du 25 avril 2017 par lequel Madame la Maire de Paris l'informe du renouvellement de la convention susvisée ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement en date du 25 avril 2017 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITÈS, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Il est pris acte de la communication de Madame la Maire de Paris relative à la délibération du 13 mars 2017 du Conseil du 11e arrondissement, autorisant le renouvellement de la convention d'occupation du domaine public à titre gratuit par l'association « Chemin vert » et étendant la mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé dans le square Jules Verne, 19 bis rue de l'Orillon (11e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO